

FO

LA FORCE SYNDICALE

Force Ouvrière

Voies Navigables de France

Avec FO, construisons notre avenir



Paris, le 21 mai 2015

DECLARATION PREALABLE au Comité Technique Unique de l'EPA-VNF du 21 mai 2015

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les membres du CT-U,
Camarades,

Concernant le projet stratégique :

Force Ouvrière dénonce les niveaux de service proposés qui consacrent la quasi-fermeture des voies classées en gestion hydraulique et l'abandon progressif du réseau touristique avec une baisse significative des effectifs d'agents d'exploitation au profit des saisonniers, donc de l'emploi pérenne. La requalification des réseaux connexes en réseau touristique n'a pour seul but que d'autoriser l'embauche de saisonniers sur ce réseau jusque-là dédié aux personnels de l'Etat.

Force Ouvrière s'inquiète des conséquences qui en résulteront : les agents subiront les réorganisations induites par ce projet avec ce que cela implique en termes de mobilité géographique, de changement de mission et d'impact financier.

Force Ouvrière dénonce le choix stratégique de VNF de mettre en place la télégestion, alors que de nombreux ouvrages sont dans un état très vétuste voire dangereux, y compris sur le grand gabarit et demandent de lourds investissements.

Force Ouvrière exige que l'établissement prenne toutes les dispositions afin de favoriser la construction de nouveaux bateaux, élément essentiel pour redynamiser la voie d'eau.

Force Ouvrière déplore l'externalisation totale des fonctions d'AMO (Assistance à maîtrise d'ouvrage) sur le projet Seine Nord Europe,

Force Ouvrière exige que l'EPA dévoile son projet d'organisation de la filière comptable lié à la mise en place du décret GBCP ainsi que son impact sur les agents de la filière comptable de proximité.

Concernant les orientations en matière de recrutement :

Force Ouvrière exige que le Directeur Général cesse de maquiller les chiffres, en agrégeant les emplois pérennes (publics et privés), les vacataires, les saisonniers et autres CDD et demande que seuls les emplois permanents soient comptabilisés dans le plafond d'emploi.

Force Ouvrière s'insurge de la baisse de 200 ETP en 2 ans, appliquée très largement sur la filière exploitation, et s'inquiète de celles à venir pour les années 2016-2017

Force Ouvrière dénonce la baisse de 48 effectifs pour 2015 évoquée dans le document transmis par VNF, alors que le DG avait communiqué sur une baisse de 20 ETP, et le non remplacement de 2 agents sur trois sur le réseau à petit gabarit, qui condamne ce réseau à très court terme.

Les élus **Force Ouvrière** au CT-U
représentant le personnel de l'EPA-VNF.